

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18705 - 73ÈME ANNÉE

Lancement de la campagne du PCR dimanche à Sainte-Suzanne

Législatives : rassemblement du PCR pour de nouvelles victoires



Dimanche, les candidats présentés par le Parti communiste réunionnais participeront à un rassemblement à Sainte-Suzanne. Ce rendez-vous marquera le début de la campagne du PCR pour les législatives. Les candidats Max Banon, Julie Pontalba et Gilles Leperlier ainsi que leurs suppléants Audrey Minatchy, Stéphane Ducamp et Nicole Virapinmodély prendront la parole.

Rien n'est joué. Le gouvernement a tenu hier son premier Conseil des ministres. Il est en ordre de bataille pour la campagne des législatives, car, comme l'a rappelé le porte-parole du gouvernement, tous les ministres sont des militants de la majorité présidentielle. La campagne qui commence s'annonce inédite. En effet, le parti du président de la République ne compte à ce jour aucun député, il a été créé au lendemain

du second tour de la présidentielle. Le gouvernement comporte une forte proportion de ministres venus de la droite, Les Républicains et MoDem, ainsi que quelques rescapés de la majorité présidentielle sortante venant du PS et du PRG. Sa composition donne une idée de l'orientation que le président de la République souhaite donner à son mandat. Mais ce gouvernement ne peut que gérer les affaires courantes, car il ne dispose pas de ma-

ajorité. Tout se jouera donc lors des élections législatives.

Pour le PCR, il est possible d'influencer la politique menée au cours des cinq prochaines années en faisant basculer l'Assemblée nationale dans le camp des forces de progrès. Le Parti communiste compte apporter sa contribution à ce basculement en présentant trois candidats et en soutenant les candidats de la France Insoumise présents dans les autres circonscriptions. Dans la 1ère circonscription, Julie Pontalba conduit une union avec l'Insoumis Stéphane Ducamp, dans la 4e circonscription, le syndicaliste Max Banon mène la bataille avec Audrey Minatchy tandis que dans la 6e circonscription, Gilles Leperlier, acteur du mouvement social, et Nicole Virapinmodély sont présentés par le PCR.

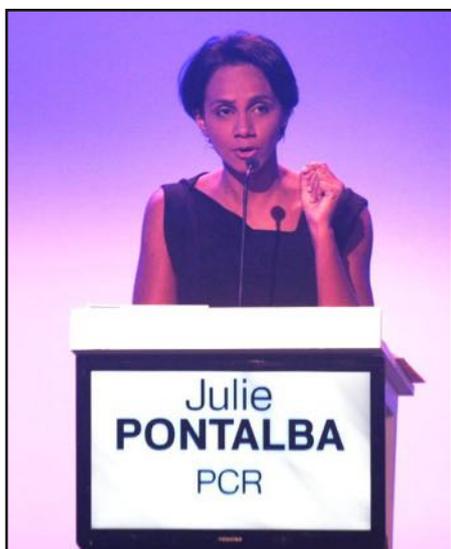
À La Réunion, Jean-Luc Mélenchon, candidat soutenu par le PCR, est arrivé en tête au premier tour de l'élection présidentielle. Le FN était en seconde position, loin devant Emmanuel Macron et François Fillon. Quant à Benoît Hamon, candidat du PS, il a fait moins de 7 % à La Réunion. Dans le même temps, le taux d'abstention a été supérieur à la norme pour une élection de ce type. C'est dire l'importance du nombre de personnes qui estiment que le système actuel ne peut plus régler les problèmes.

Le PCR souhaite donc poursuivre sur la dynamique victorieuse du premier tour de la présidentielle, pour que les Réunionnais puissent avoir des députés des forces de progrès à l'Assemblée nationale. Le rassemblement de Sainte-Suzanne dimanche marquera le début de la campagne des législatives pour le Parti communiste réunionnais. Rendez-vous à 9 heures au Bocage Lucret-Langenier.

La candidate de l'union PCR-Insoumis a pris le dessus sur Ericka Bareigts, ex-ministre des Outre-mer

Julie Pontalba grande révélation du premier débat des législatives

Le théâtre du Grand marché à Saint-Denis accueillait hier le premier débat télévisé des élections législatives. Organisé par Réunion Première, cette émission a permis aux candidats de la première circonscription de confronter leurs points de vue. Julie Pontalba, candidate de l'union PCR-Insoumis a marqué la soirée en prenant la mesure d'Ericka Bareigts, ex-ministre des Outre-mer et députée sortante. Les communistes sont de retour à Saint-Denis, désormais il faudra compter avec eux dans la plus grande commune des Outre-mer.



Julie Pontalba, candidate de l'union PCR-Insoumis, a porté la voix des plus démunis et des travailleurs dans ce débat.

Le premier débat télévisé des élections législatives a permis de voir plus clair dans la première circonscription. Ericka Bareigts, députée sortante et jusqu'à mercredi ministre des Outre-mer a dû répondre de son bilan qu'elle tente de dissimuler en masquant son étiquette PS pour se présenter comme la candidate qui compte siéger dans la majorité d'Emmanuel Macron. Jean-Pierre Marchau, qui siège dans la majorité de l'ex-ministre au Conseil municipal, a été ambivalent, affirmant être dans l'opposition tout en mettant de grands espoirs dans la nomination de Nicolas Hulot au gouvernement. Jean-Jacques Morel, candidat LR, a beaucoup attaqué Ericka Bareigts mais a également montré son accord sur le

programme économique d'Emmanuel Macron. Jean-Paul Panechou, candidat de Reizstans974 avait manifestement du mal à digérer l'union du PCR et de la France Insoumise et il n'a échappé à personne que ces attaques se concentraient sur la candidate soutenue par Jean-Luc Mélenchon.

Pour le partage des richesses

Julie Pontalba, à la tête de l'union PCR-France Insoumise à Saint-Denis, a été la grande révélation de cette émission. Elle n'a pas hésité à renvoyer dans les cordes l'ex-ministres tout en présentant le programme du PCR et de Jean-Luc Mélenchon pour cette élection. Elle a souligné l'importance de se mobiliser pour empêcher que le gouvernement puisse dérouler son programme de casse sociale en appelant Ce programme se décline en trois thèmes. C'est tout d'abord le partage des richesses, avec notamment une augmentation des retraites et des bas revenus. Ensuite, l'union PCR-Insoumis s'engage résolument pour l'écologie avec des mesures pour l'autonomie énergétique et l'autosuffisance alimentaire. Enfin, Julie Pontalba et Stéphane Ducamp militent pour une nouvelle démocratie.

La candidate de l'union PCR-Insoumis a tout d'abord recadré Ericka Bareigts qui prétendait que la situation s'était améliorée pour l'emploi. En réalité, le nombre de chômeurs a augmenté de 30.000, a rappelé Julie Pontalba. Elle a ensuite fait part des difficultés des enseignants à faire à

la multiplication des réformes du fait de la succession de trois ministres de l'Education nationale en deux ans et demi. Pour la rentrée, les élèves n'auront pas de livres. Une situation dramatique à laquelle Ericka Bareigts, alors ministre des Outre-mer, avait répondu par cette phrase restée célèbre : les professeurs n'ont qu'à faire des photocopies. Un rappel qui a mis mal à l'aise la députée sortante.

Nouvelle République pour la responsabilité

Lors de la séquence sur l'économie, la candidate d'union a souligné que le PCR veut donner plus de compétences pour les Réunionnais. Le programme de son parti propose de faire reculer le chômage avec la création de deux grands services destinés à répondre aux besoins dans l'aide à la personne et l'environnement.

À l'heure de la conclusion, Julie Pontalba a souligné qu'elle lutte pour le changement du personnel politique avec comme engagement le refus du cumul des mandats. Elle s'engage pour une nouvelle République qui donne plus de responsabilités aux Réunionnais.

5 autres débats de ce type auront lieu les mardis et les jeudis. Elles permettront aux candidats des 5 autres circonscriptions de débattre en public.

M.M.

Edito

L'union PCR-Insoumis seul rempart contre la casse sociale soutenue par Ericka Bareigts

Hier se tenait le premier débat télévisé des élections législatives. Il a permis de connaître la position de plusieurs candidats et partis politique au sujet du nouveau gouvernement. Rappelons qu'à la suite des élections présidentielles, un nouveau président de la République a été élu. Emmanuel Macron a nommé un Premier ministre et un gouvernement qui ne se contenteront pas seulement d'expédier les affaires courantes en attendant le résultat des élections législatives. Tous ces ministres seront des militants au service du programme d'Emmanuel Macron afin que son nouveau parti, République en marche, puisse avoir une majorité à l'Assemblée nationale.

Le gouvernement Edouard Philippe 1 penche clairement à droite. Les ministres de l'Economie et du Budget viennent du parti LR, le MoDem compte également plusieurs porte-feuilles. D'autres ministres viennent de la frange la plus libérale du PS qui a fait campagne pour Emmanuel Macron lors de la présidentielle. Le programme que compte appliquer le nouveau président de la République est connu. Il veut aller plus loin que la Loi El-Khomri en termes de régression des droits des travailleurs, il compte réduire les droits des chômeurs. Il veut aussi faciliter les licenciements, augmenter les subventions aux entreprises sans contrepartie, et annonce aussi la suppression de plus de 100.000 postes de fonctionnaire.

À ce programme, Ericka Bareigts, députée sortante et ex-ministre des Outre-mer, a montré son adhésion. Elle veut être élue pour siéger dans la majorité, ce qui signifie donc défendre ce programme. Du côté des Verts, l'attention est portée

sur la nomination de Nicolas Hulot dans le gouvernement. Cet espoir semble bien fragile, car un ministre se doit d'être solidaire des décisions du gouvernement ou alors démissionner. Or, peut-on considérer que la transition écologique puisse se faire pendant que les droits des travailleurs sont remis en cause ? De l'autre côté de l'échiquier politique, Jean-Jacques Morel a fustigé le bilan de François Hollande, mais il a également montré que LR était d'accord avec bien des mesures proposées par Emmanuel Macron, notamment dans le domaine économique.

Ce débat a montré que le seul rempart à la casse sociale qui s'annonce est l'union PCR-France Insoumise. Julie Pontalba a en effet présenté un programme alternatif où les priorités sont le partage des richesses, l'écologie et une nouvelle République pour la fin du cumul des mandats et pour la responsabilité des Réunionnais. À La Réunion, le succès du vote FN trouvait une part de son explication dans la diminution de l'influence électorale du PCR. Hier lors du débat des candidats de la 1ère circonscription, la prestation de Julie Pontalba a souligné que le PCR est bel et bien de retour, qui plus est dans une circonscription symbolique, celle de la plus grande ville de La Réunion, Saint-Denis.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Le verdict de la Cour d'appel confirme l'innocence du maire de Sainte-Suzanne

Maurice Gironcel relaxé

La Cour d'appel de Saint-Denis a rendu son verdict ce jeudi matin : l'innocence de Maurice Gironcel est reconnue. La tentative de Daniel Alamélou d'éliminer un adversaire politique en utilisant la justice a échoué.

Ce 18 mai, la Cour d'appel a rendu son verdict du procès tenu le 13 avril dernier. Lors de l'audience, le ministère public n'avait demandé aucune condamnation à l'encontre du maire de Sainte-Suzanne. Les juges ont suivi cette opinion et ont relaxé Maurice Gironcel. L'innocence du dirigeant communiste est désormais reconnue. La tentative de Daniel Alamélou d'éliminer un adversaire politique en utilisant la justice a échoué.

L'affaire remontait à des faits datant de la veille du second tour des élections municipales de 2014. Une partisane de Daniel Alamélou avait tenté de piéger Maurice Gironcel en enregistrant clandestinement une conversation avec le maire de Sainte-Suzanne. Comme elle l'a reconnu lors de l'audience en première instance, Lolita Sautron avait voulu « pousser à bout » Maurice Gironcel en voulant le « piéger » pour chercher à faire croire à un achat de voix. Lors du scrutin, la population de Sainte-Suzanne avait renouvelé sa confiance en Maurice Gironcel.

Relaxe en première instance

Battu dans les urnes, Daniel Alamélou a contesté devant la justice le résultat. Le tribunal administratif, juge de l'élection, avait débouté l'opposant et confirmé le résultat. Daniel Alamélou a alors porté



Maurice Gironcel accompagné de son avocat, Me Boniface, et de plusieurs militants à la sortie du procès en appel le 13 avril dernier.

plainte pour utiliser la justice pénale. Son but était d'éliminer un adversaire en vue des prochaines municipales de 2016.

Lors du procès en première instance, le procureur qui avait renvoyé l'affaire devant le tribunal avait eu des réquisitions surprenantes au regard des débats et des faits : il demandait la condamnation de Maurice Gironcel à 6 mois de prison ferme et 5 ans d'inéligibilité. Les juges avaient décidé de relaxer Maurice Gironcel. Le Parquet avait ensuite fait appel.

Lors du second procès, l'accusatrice avait préféré ne pas venir à l'audience. Les débats avaient alors confirmé le piège grossier d'une manœuvre qui visait à salir le maire de Sainte-Suzanne. Lors de son réquisitoire, le ministère public avait souligné que « la preuve est affaiblie par la relance de l'accusa-

trice. Dans certains dossiers, des achats de voix caractérisés ne ressemblent pas à cela. Elle a insisté beaucoup. Elle revient sur le sujet (...) Ce qui gêne, c'est le fait d'avoir piégé quelqu'un. On doit assainir les pratiques politiques, pas faire un exemple sur une infraction qui n'est pas caractérisée ».

Verdict confirmé

Il avait également déploré l'absence à l'audience de Lolita Sautron : « elle devait avoir le courage de venir jusqu'au bout pour dire pourquoi elle avait fait cela ». « Le piège n'est pas admis en procédure » sauf cas exceptionnel, avait poursuivi le magistrat qui avait fait part de sa prudence lorsqu'il est face à une procédure basée sur un enregistrement clandestin. Lors de son réquisitoire, il n'avait pas demandé de peine.

Ce jeudi matin, les juges ont donc confirmé la relaxe prononcée en première instance. L'innocence de Maurice Gironcel est reconnue, la tentative de Daniel Alamélou d'utiliser la justice pour éliminer un adversaire qu'il est incapable de battre dans les urnes a donc échoué.

M.M.

In kozman pou la rout

« In zèf martin i donn pa plisk in pti martin »

Sa in kozman i di la vérité pars sak i kont gingn in gro pèrdri dann in zèf martin é bin li lé mal parti . Tout fason pou bann zanimo sak i reprodui par lo zèf - donk lé ovipar-sa lé konmsa mèm. O fête, zot i koné bann zoizo sré paré-t-il lo désandan bann dinosor ? Biensir zot i trap pa la grosèr bann bébète-la sak la disparète in zour pou tout sort rézon. Donk lo zèf pizon si donn pizon... Si li lé pa klèr. Do zèf kaye i donn kaye. Zèf poul i done poul é lé bien konmsa : sé la natir k'i vé sa ! Sé in vérité vré, sinp, dizon natirèl. Donk dizon shak z'afèr i pé done sak li pé doné é i fo pa domann ali tro, sirtou pa kékshoz kont natir. Alé ! Mi lèss azot kass z'ot koko la dsi é ni artrouv pli d' van sipétadyé.

Billet philosophique

Kèl loi fransé va komann anou domin ?

Allons continuer à tirer des enseignements de la célébration du 10 Mai ces derniers jours, dans la perspective de construire nous-mêmes notre avenir en Réunionnais responsables de notre pays. D'où l'importance, entre autres, des ateliers pédagogiques pour les jeunes organisés à cette occasion à la Maison du Patrimoine de Sainte-Suzanne, avec l'exposition intitulée "Les chemins de la liberté, de l'abolition de la traite négrière à l'abolition de l'esclavage, de 1817 à 1848".

Dans cette exposition magnifique, à voir jusqu'à la mi-juin, sont présentés de nombreux documents historiques très intéressants, qui montrent à quel point nos ancêtres combattants de la liberté ont dû se battre pour changer les lois décidées par le pouvoir colonial à Paris concernant ses colonies. Citons par exemple l'ordonnance du roi de France « enregistrée à Bourbon le 27 juillet 1817 », qui abolit officiellement la traite négrière et « porte sur l'introduction d'esclaves aux colonies mais non sur la traite elle-même, considérée comme un acte de commerce banal » et qui « ne concerne pas les mouvements d'esclaves entre colonies (Maurice, Bourbon, Madagascar) ».

« De plus, il n'y a pas de réparation pour les Noirs victimes. Au lieu d'être renvoyés dans leur pays, leur déracinement et leur servitude sont confirmés, car ils sont maintenus dans les colonies françaises, forcés à travailler pour un nouveau maître : l'État », souligne le document exposé à ce sujet. Voilà de quoi s'interroger sur le sens à donner à la prochaine échéance électorale : celle des législatives des 11 et 18 juin, où seront élus les députés qui vont aller voter à Paris les lois qui s'appliquent à La Réunion.

« Allons nous rassembler »

En tout cas, dans plusieurs cérémonies animées pour le 10 Mai par des associations comme Rasine Kaf, le CRAN, Yambane, etc., des élus comme le dirigeant communiste Maurice Girancel et des universitaires comme Prosper Ève, Charlotte Rabesahala, etc. ont été exprimés les liens à renforcer avec les esclaves marons par la culture de notre mémoire historique. D'où cet appel de Romuald Barret,



La jeunesse réunionnaise dans les ateliers pédagogiques de la Maison du Patrimoine à Sainte-Suzanne pour célébrer le 10 Mai.

membre du CRAN, « à faire vivre la démocratie participative dans notre pays en faveur du pouvoir de décision des Réunionnais face à la colonialité ».

Un appel qui est en phase avec celui d'une autre penseuse réunionnaise, Laurita Alendroit-Payet, qui déclare dans un courrier de lecteurs : « Allons nous rassembler autour de vrais projets qui nous respectent, qui nous entraînent dans le respect de l'autre ». Cela va dans le même sens de l'appel du Parti Communiste Réunionnais pour « le rassemblement de notre peuple en faveur de la responsabilité ».

Cette cause réunionnaise fondamentale

Il se trouve que le président de la République s'est engagé avant son élection le 7 mai dernier dans son

programme pour les Outre-mer à « favoriser les évolutions institutionnelles (collectivités uniques, régionalisation locale, négociations régionales) » et « aider les collectivités à faire émerger leurs projets ». Dans cet esprit, Emmanuel Macron, pour qui « la colonisation est un crime contre l'humanité », promet de « moraliser et responsabiliser la vie publique, renouveler les élus et les pratiques politiques » pour un « renouveau démocratique ».

Quels députés sortants ont donc fait voter des lois pour faire accéder les Réunionnais à la responsabilité ? Aucun, bien sûr. Et quels futurs députés sont donc déterminés à faire aboutir cette cause réunionnaise fondamentale ? Aux Réunionnais d'en décider les 11 et 18 juin prochains afin de savoir kèl loi fransé va komann anou domin...

Roger Orlu

Oté

Konm in bato fou

Mi pans, konm moin, zot la suiv l'aktyalite sirtou lé fine nonm lo nouvo gouvèrnman La Frans. D'aprè sak mi antann dir, an parmi bann minis nana in pé tout kalite d'moun, in pé tout kalite z'opinyon dsi tout bann problèm La Frans i koné-sof pétète bann moun é bann z'opinyon sak lé vréman progrésis. Sirtou nana d'moun i pans pa parèy pou bann sizé l'aprè diviz lo moun dopi lontan.

In l'égzanp ? Lo l'aéropor « Notre dame des landes ». Dann gouvèrnman nana sak lé kont épi sak lé pour. Lo nouvo minis l'ékoloji li lé kont. Lo prézidan li lé pour é sa sé in n'afer l'aprè gate la vi d'moun dann l'androi é pa arienk zordi. D'aprè sak moin la antann dir dann in dosyé konmsa lo minis l'ékoloji li va plati ali konm in karpète. Konm li la aplati dsi la késtion la rout an mèr.

Ala in prozè i sava kont la défans la natir. Mé nou la fine an parlé dopi lontan. Donk Nicolas Hulot la vni La Rényon é li la pa di li lé pour, li la pa di non pli li lé kont, an touléka in pé i kontinyé gonf z'ot pla la dsi é la natir zot i s'anfou. Konm mi pans gouvèrnman La Frans ziska zordi i trakas pa li pou in sizé inportan konmsa pou nou.

Mé koman lé shoz i sava éspas dann gouvèrnman dsi bann sizé tout minis lé pa dakor ? I sava négosyé ?... Nout tout i koné koman sa i éspas kan nana in dézakor dann l'antopriz sansa dann in famiy. Soi i kass ! Soi i pass ! An touléka nana in pé la pa zordi la pa domin lé blizé aplarti azot dovan lo pli for-pa forséman lo pli intélkizan, lo plis tête dir souvan dé foi.

Mi pans, sèryèzman, l'òm providansyèl, zordi, sa i égzis pa é la pa non pli pou domin. Dann sé kondisyon sak lé riskab arivé sé, konm avèk méisyé Hollande, konm avèk méisyé Sarkozy épi d'ot ankor lo gouvèrnman lé riskab avans dann briyar konm in bato fou.

Justin